

Étangs des Combrailles : Étape n°1 Charensat - Montel-de-Gelat

Distance

↔ 18.5 km

Durée

 5h30

Difficulté

 Difficile

Dénivelé

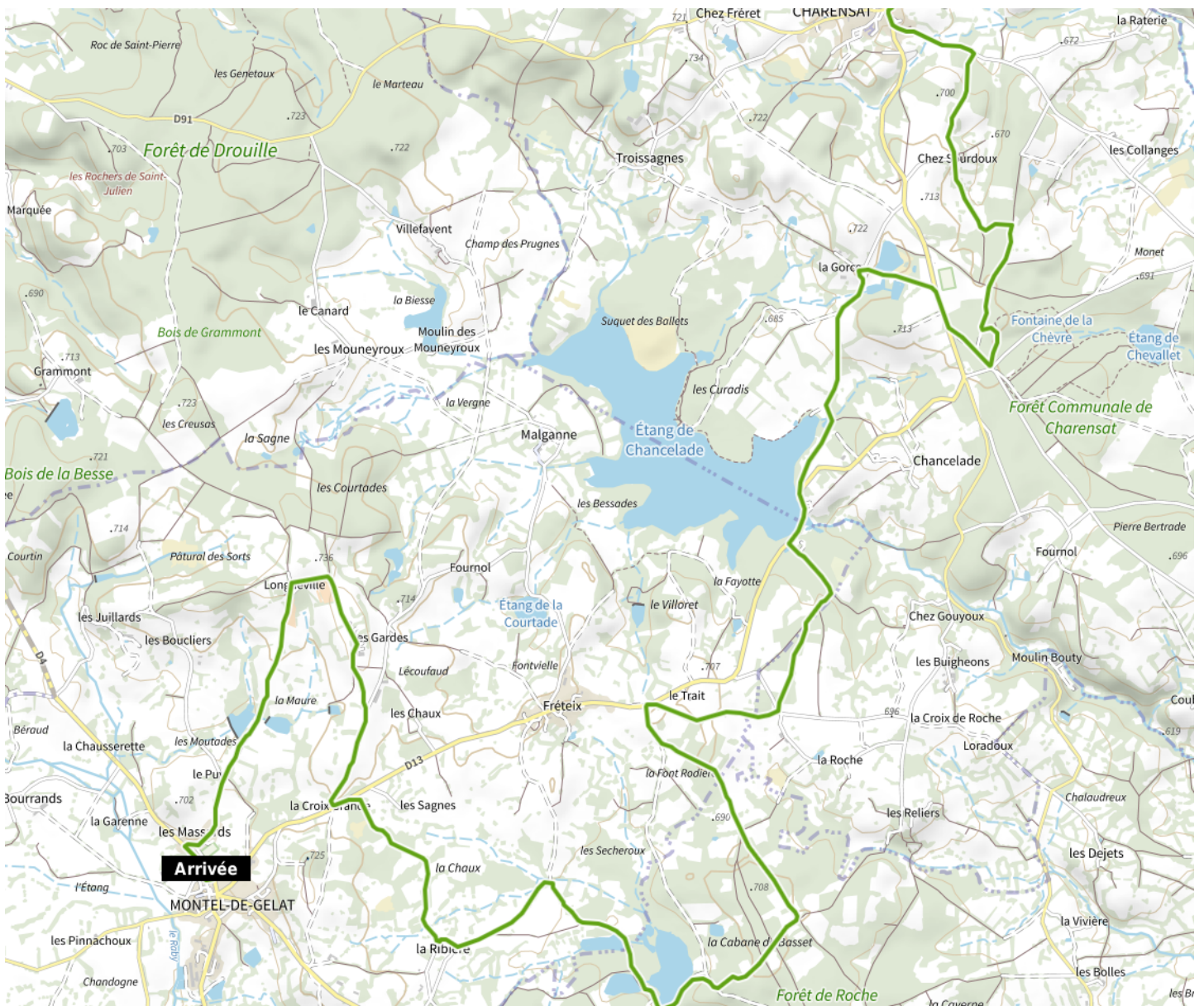
 +215 m

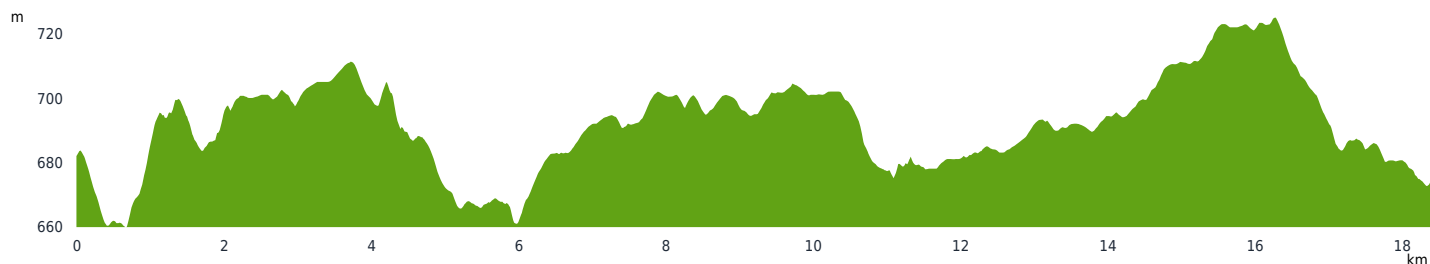
Balisage

Vert et blanc

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Charensat

Adresse de départ

Place de l'Eglise
63640 Charensat

Description du parcours

La randonnée étangs des Combrailles, longue de 41 km, se pratique généralement en 3 jours et est une tranquille promenade dans un environnement sauvage jalonné d'étangs. Cette première étape de 18,5 km relie les communes de Charensat et Montel-de-Gelat.

Détail du parcours étape par étape

Étape 13 : Suivre à gauche la direction la Raterie. A environ 1 km, prendre un chemin à droite. Chez Sourdoux, descendre la route à gauche. A la fourche, partir à gauche. A l'intersection en T, aller à droite puis poursuivre tout droit sur le chemin principal. Ignorer un premier croisement puis emprunter un chemin à gauche sur 100 m dans le bois ; virer à droite (sentier pédagogique) puis encore à droite pour rejoindre un rond forestier. Partir à droite, longer le terrain de camping et rejoindre la D60 que l'on emprunte à droite. A 300m (au niveau d'un stade) prendre le premier chemin à gauche jusqu'à La Gorce. Aller à gauche et rester sur la gauche jusqu'à l'étang de Chancelade. Contourner l'étang par la gauche et suivre la petite route jusqu'à la D13.

Étape 1 : L'emprunter à droite. Dans la montée, prendre un large chemin à gauche. Aller tout droit jusqu'à une fourche à la lisière du bois. Partir à droite et à la fourche suivante rester à droite. A la troisième fourche, s'orienter à gauche et rejoindre une petite route. La prendre sur la gauche puis tourner de suite sur un chemin à droite. Rester sur ce chemin jusqu'à la D13 que l'on emprunte à gauche sur 50 m. Partir à gauche (direction étang du COS du SDIS) et, à la fourche, rester sur la gauche. Aller tout droit jusqu'à un croisement de quatre chemins.

Étape 2 : Prendre à droite et aller tout droit en ignorant les chemins de part et d'autre. A l'intersection en T, descendre à droite, puis partir à gauche en direction de l'étang de la Bouesse. Le contourner par la gauche puis monter le chemin dans le bois. Rester sur la droite et poursuivre ce large chemin jusqu'à une intersection en T. Aller à gauche. A la fourche, rester sur la gauche et continuer jusqu'à l'entrée du hameau de la Ribière.

Étape 3 : Prendre la route sur la droite et au premier croisement (croix) aller à droite. Poursuivre le large chemin jusqu'à la D13. L'emprunter à gauche et prendre aussitôt le premier chemin à droite. A la route, virer à droite. A la fourche, partir à gauche et rejoindre le hameau de Longueville. Après la croix, descendre à gauche jusqu'à la route. Au Montel, prendre à gauche la rue des Ecoles et à la fourche, aller à gauche rue de l'Etang Neuf. Passer en contre bas de l'église puis rejoindre à droite le Monument aux Morts.